

Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2017

Procès-verbal

Compte-rendu établi par **Rémy Cerda**.

Séance ouverte à 19 h 03.

Présents : Rémy Grünblatt (président), Arthur Blot (trésorier), Rémy Cerda (secrétaire), Valentin Lorentz, Peio Borthelle, Calvin Abou Haidar, Guillaume Duboc, Pierre Oechsl, Lucas Escot, Simon Fernandez, Romain Liautaud.

Rémy Grünblatt souhaite la bienvenue.

Ordre du jour

1 Bilan moral	1
1.1 Subventions à l'achat d'ordinateurs	1
1.2 Événements	2
1.3 Assistance informatique et services	2
1.4 Délibérations	2
2 Bilan financier	2
3 Changements dans le R.I. concernant les subventions	3
3.1 Subventions dégressives	3
3.2 Cas des tablettes et des convertibles	4
3.3 Cas du reconditionné	4
4 Orientations et activités	5
5 Renouvellement du bureau et du Conseil d'administration	5
5.1 Bureau	5
5.2 Conseil d'administration	5
Annexes	7

1 Bilan moral

1.1 Subventions à l'achat d'ordinateurs

Rémy Grünblatt rappelle qu'AliENS a été créée à partir d'InfoENS, laquelle association servait de moyen de financer des ordinateurs pour les auditeurs (et, à l'époque, les normaliens). Pour l'année



scolaire 2013 – 2014, AliENS reprend l'attribution de ces subventions, d'un montant maximal de 200 €, pour les auditeurs souhaitant acquérir un ordinateur portable ou fixe.

1.2 Événements

L'association promeut aussi l'informatique libre sous d'autres formes. Elle organise des *hackathons*, où ses membres sont invités à se réunir pour coder un logiciel, généralement pour répondre à un besoin spécifique à l'École. Des *install parties* ont permis aux étudiants de l'École d'être assistés dans l'installation du système d'exploitation Linux sur leur machine. Des initiations et des ateliers sont également proposés, quoiqu'il y en ait eu peu l'an dernier (le bureau étant dispersé aux quatre coins du globe) alors que les années précédentes des initiations à \LaTeX , Python, Linux, Git, etc. avaient eu lieu. En septembre quelques-unes (\LaTeX entre autres) ont été mises en place mais peu de monde était présent, et ce pour deux raisons principales : une communication peu efficace, et l'intégration de ce type de formations au sein des enseignements proposés par les départements concernés.

1.3 Assistance informatique et services

AliENS met à jour un wiki donnant des explications sur un certain nombre d'outils informatiques utiles aux étudiants de l'École.

À la demande d'enseignants, une aide a également été proposée à deux étudiantes étrangères rejoignant le M1 d'Informatique.

AliENS assure également l'hébergement de certains services : Gitlab (un serveur Git), un serveur de pads (documents collaboratifs en ligne), Permlt (logiciel d'organisation de permanences issus d'un hackathon), ainsi qu'un *pastebin*.

1.4 Délibérations

Rémy Grünblatt apporte une précision : l'adhésion à l'association est gratuite, mais celle-ci a de grosses dépenses (essentiellement les subventions à l'achat d'ordinateurs). Celles-ci sont couvertes par les subventions de l'École, basées sur un rapport d'activité annuel. **Rémy Grünblatt** procède à la lecture du rapport d'activité, reproduit en annexes, page 7.

Pierre Oechsel demande pourquoi les subventions sont limitées aux ordinateurs de prix inférieur à 1000 €. **Rémy Grünblatt** et **Arthur Blot** répondent qu'il s'agit de financer des PC destinés au travail, utiles pour la scolarité (et pas pour des usages personnels, qui sont ceux nécessitant des ordinateurs si chers).

L'Assemblée se prononce sur le bilan moral.

Le bilan moral de l'exercice 2016 est adopté à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

2 Bilan financier

Arthur Blot présente le bilan financier de l'exercice 2015 – 2016, courant du 1er octobre au 31 septembre (le décalage de quelques mois entre le bilan financier et l'exercice 2016 est dû à la nécessité de clôturer les comptes fin septembre pour les présenter à l'administration de l'École). Ce bilan, ainsi que le prévisionnel 2016 – 2017, est porté en annexes, page 9.

Arthur Blot ajoute quelques explications sur les différentes dépenses.

La rubrique « Communication/événements » concerne l'impression de cartes de visite. Il n'y a pas eu de frais liés au hackathon engagés cette année.



La catégorie « Subventions restantes » désigne les subventions attribuées à des personnes qui n'ont pas encore récupéré ou encaissé le chèque à ce jour.

La catégorie « Provision pour subventions » désigne un fonds constitué par de très anciennes subventions non récupérées, et annulées sur décision du bureau cette année. Ce fonds permet désormais de verser les subventions dès leur décision d'attribution.

Pierre Oechsel demande ce que représente la catégorie « Matériel et projets ». **Rémy Grünblatt** répond que dans le cadre de hackathons, de la *garden party* de l'École (à laquelle AliENS a participé il y a deux ans), ou d'autres événements, l'achat de matériel peut être nécessaire (un switch, des multiprises ont ainsi été acquises par exemple). Le prévisionnel fait mention d'une somme dans cette catégorie, destinée à l'acquisition de matériel de dépannage de PC (les membres de l'association utilisaient jusqu'ici du matériel personnel).

Peio Borthelle Demande où est hébergé le nom de domaine d'AliENS. **Rémy Grünblatt** répond qu'il est hébergé chez Gandi. Auparavant le serveur était géré par B. Jonglez, mais par facilité il a été transféré chez Gandi. 480, 23, et 22 sont les seuls ports ouverts par la DSI de l'École, qui n'a pas forcément envie d'ouvrir le port pour le DNS. **Peio Borthelle** demande s'il ne serait pas plus simple de faire un tunnel à l'extérieur. **Rémy Grünblatt** répond que cela impliquerait le financement d'une machine en plus, mais que la question est à discuter.

Valentin Lorentz revient sur les 400 € de la catégorie « Matériels projets » du budget prévisionnel, et demande à quoi ils correspondent. **Rémy Grünblatt** répond qu'il s'agit d'acquérir un kit de réparation et un bon fer à souder.

Arthur Blot poursuit le bilan. Le budget « Fédérations » augmente car les factures d'exercices précédents étaient impayées.

Peio Borthelle demande s'il s'agit de ne pas toucher au fonds de roulement. **Rémy Grünblatt** acquiesce, ce fonds étant destiné à nourrir le fonctionnement de l'association en cas de coup dur, *i.e.* de chute des recettes (liée, par exemple, à une diminution des subventions de l'École), ou de hausse des dépenses (obligation d'auto-héberger, etc.).

L'Assemblée se prononce sur le bilan financier.

Le bilan financier de l'exercice 2016 est adopté à l'unanimité des voix exprimées (une abstention).

3 Changements dans le R.I. concernant les subventions

3.1 Subventions dégressives

Actuellement, le Règlement intérieur indique :

Critères d'éligibilité. — Les subventions ne s'adressent qu'aux étudiants de l'ÉNS de Lyon ayant le statut d'auditeur et effectuant au moins une année d'études complète à l'ENS de Lyon pour un niveau CPES, L3, M1, M2 ou Agrégation. Toute personne ne peut effectuer qu'une seule demande au cours de sa scolarité à l'ENS de Lyon. Sont éligibles les achats d'ordinateurs personnels respectant l'un des critères suivants :

- Ordinateur portable dont le prix est inférieur à 1000 € TTC ;
- Ordinateur fixe (boîtier complet vendu assemblé, sans tenir compte des périphériques tel que écran, clavier...) dont le prix est inférieur à 400 € TTC.

Ceci exclut donc les tablettes (qui ne sont pas considérées comme des moyens de production mais de consommation), ainsi que les achats de pièces détachées. De plus, les achats d'occasion ne sont pas éligibles.

Montant des subventions. — Le montant d'une subvention est de 50 % du prix d'achat, le montant de la subvention ne pouvant excéder 200 € TTC. Ce montant peut éventuellement être augmenté en fin d'année en fonction du budget restant et en se basant sur des critères type CSE pour l'ensemble des demandes effectuées dans l'année.



Il s'agirait de mettre en place un fonctionnement dégressif : la subvention diminuerait au-delà d'une certaine limite (au niveau du prix de l'ordinateur), jusqu'à atteindre zéro.

Tout le monde manifeste son accord avec ce principe.

Romain Liautaud se demande si l'on ne pourrait pas rembourser 100 % des PC de moins de 200 €. **Simon Fernandez** et **Pierre Oechsel** craignent que ça fasse des PC « gratuits » et attire trop de monde.

Calvin Abou Haidar se demande s'il y aurait moyen de payer 100 % sur production d'un justificatif ? **Rémy Grünblatt** craint la difficulté du choix, et pose des questions d'ordre moral. **Calvin Abou Haidar** propose de travailler avec la CSE de la Fédération des associations de l'École. **Rémy Grünblatt** et **Valentin Lorentz** pointent le caractère compliqué de la démarche, mais proposent au nouveau bureau de contacter la Fédé.

Valentin Lorentz propose 75 % et **Arthur Blot** approuve. Du coup, il s'agirait de rendre les montants dégressifs de 800 € à 1000 € (et non au-delà de 1000 €, sans quoi l'enveloppe des subventions serait augmentée).

Guillaume Duboc craint que ça ne fragilise les finances de l'année à venir. **Rémy Grünblatt** rappelle l'existence du fonds de roulement.

La décision est reportée à un Conseil d'administration ultérieur.

3.2 Cas des tablettes et des convertibles

Les finance-t-on ?

Rémy Grünblatt pense qu'il ne faut pas subventionner l'achat de tablettes, qui ne sont pas faites pour travailler. Le cas des convertibles est plus compliqué.

Un principe serait de subventionner la machine si l'on peut installer un autre système d'exploitation dessus (éviter les produits de type iPad avec clavier externe).

Rémy Cerda signale que ce genre de technologie est très approprié au mode de travail des étudiants des filières « littéraires »

Rémy Grünblatt précise la nécessité de déterminer un critère précis

Valentin Lorentz se demande si l'administration a un droit de regard sur ces critères.

Rémy Grünblatt explique que oui, par le biais du rapport d'activité annuel.

Rémy Grünblatt propose un autre critère, le cas par cas à l'appréciation du bureau. Dans tous les cas ces discussions devront avoir lieu en Conseil d'administration.

3.3 Cas du reconditionné

Il s'agit de matériel qui n'est pas neuf mais réparé et certifié par un professionnel.

Rémy Cerda demande pourquoi on ne subventionne pas le matériel d'occasion. **Rémy Grünblatt** répond que c'est pour éviter que les gens achètent un ordinateur à un ami, et empochent la subvention dans l'opération.

Pierre Oechsel soutient le reconditionné, qui s'inscrit dans une démarche écologique, tant qu'il y a une facture d'un professionnel permettant de statuer efficacement sur les demandes.

Le point sera donc à inscrire au Règlement intérieur après délibération en Conseil d'administration.



4 Orientations et activités

Peio Borthelle demande à quel point il est compliqué d'avoir un local. **Rémy Grünblatt** explique que nous utilisons actuellement la A61, qui n'est pas officiellement à nous mais dont on a l'usage, situation à régulariser mais c'est assez compliqué. **Peio Borthelle** explique que Michael Rao essaie de relancer un club électronique, qui a actuellement lieu à la MMI mais ce n'est pas optimal : pourquoi pas un local pour lui et nous ? **Rémy Cerda** et **Rémy Grünblatt** expliquent que pour souder il y a un problème de sécurité, il vaudrait mieux voir éventuellement à l'extérieur de l'École.

Rémy Grünblatt rappelle la difficulté d'avoir un local. **Rémy Cerda** signale u'après l'échec de la Fédé à négocier, il serait possible de régulariser la situation directement avec la DirPat.

Simon Fernandez demande quelles initiations ont eu lieu les années précédentes. **Valentin Lorentz** cite : Orgmode, C, Ocaml, Git, cryptographie (GPG), Linux, \LaTeX , Python.

Pierre Oechsel Propose la mise en place d'un système d'échange de fichiers. **Rémy Grünblatt** signale sont opposition à l'idée : d'une part l'École maintient un *filesender*, d'autre part une telle plateforme servirait à téléverser des films piratés, ce dont l'association serait responsable (devant la Loi, et devant l'École puisque les données d'AliENS sont hébergées sur ses serveurs).

Peio Borthelle demande s'il serait possible de mettre en place des services pour un autre public. **Rémy Grünblatt** donne l'idée d'un wiki sur la vie à l'École.

5 Renouvellement du bureau et du Conseil d'administration

5.1 Bureau

Rémy Grünblatt rappelle le rôle des différents postes.

Arthur Blot signale le flou sur la définition des listes de diffusion, à régler en Conseil d'administration. En effet, les membres effectivement présents sur les listes ne correspondent pas à ce qu'exige le R.I. On procède ensuite au renouvellement du bureau :

- **Pierre Oechsel**, seul candidat au poste de président, est élu à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions).
- **Guillaume Duboc**, seul candidat au poste de vice-président, est élu à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions).
- **Lucas Escot**, seul candidat au poste de secrétaire, est élu à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions).
- **Romain Liautaud**, seul candidat au poste de secrétaire adjoint, est élu à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions).
- **Calvin Abou Haidar** et **Simon Fernandez** sont candidats au poste de trésorier. **Calvin Abou Haidar** est élu par 5 voix contre 2 (4 abstentions).
- **Simon Fernandez**, seul candidat au poste de trésorier adjoint, est élu par à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions).

5.2 Conseil d'administration

La création d'un poste de responsable de la communication au Conseil d'administration est adoptée à 10 voix contre 1.



- Est élu à l'unanimité au Conseil d'administration au poste de responsable de la communication **Peio Borthelle**, seul candidat.

Rémy Grünblatt Rappelle que le renouvellement du Conseil d'administration n'est pas automatique, il conviendra d'avertir l'actuel Conseil de l'expiration de son mandat.

Sont candidats à l'entrée au Conseil d'administration **Rémy Grünblatt, Rémy Grünblatt, Arthur Blot, Valentin Lorentz**.

- **Arthur Blot** est élu à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions).
- **Valentin Lorentz** est élu à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions).
- **Rémy Cerda** est élu à 7 voix contre 2 (2 abstentions).
- **Rémy Grünblatt** est élu à 7 voix contre 1 (3 abstentions).

La séance est levée à 21 h 00.

Rémy Cerda, secrétaire

Rémy Grünblatt, président



Annexe A Rapport d'activité 2015 – 2016

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON
DE LYON**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2015-2016

Depuis sa création à la rentrée 2013/2014, AliENS conduit plusieurs activités distinctes.

Tout d'abord, l'attribution de subventions à l'achat d'ordinateurs, activité héritée d'InfoENS. Elle consiste en une aide au financement pour l'achat d'ordinateurs portables ou fixes, destinée aux auditeurs, CPES et étudiants internationaux non rémunérés, dans la limite de 200€ par personne. Depuis le dernier rapport d'activité, l'association a reçu 43 demandes pour un total de 10,495.09 € attribués. Cette baisse apparente dans le nombre de demandes s'explique par le décalage de la date limite de soumission des rapports d'activité qui a été avancée d'environ un mois cette année (en ramenant le montant des demandes proportionnellement sur 12 mois, on obtient de l'ordre de 11500€). De plus, la Fédération des associations n'ayant pas encore encaissé l'argent de l'adhésion et de la plaquette Oméga, le montant attribué à ces frais est reporté sur l'année suivante. Le fond de roulement de l'association a quant à lui été reconstitué durant l'année 2015/2016. Ce fond de roulement avait été utilisé pendant l'année 2014/2015 afin de passer à un versement des subventions au moment de l'achat plutôt que plusieurs mois après, lorsque de l'attribution des subventions par l'École.

Ensuite, l'association apporte un support technique aux personnes en exprimant le besoin. Par exemple, elle aide les étudiants à l'installation et la configuration de différents logiciels requis pendant leur scolarité. Elle conseille aussi les étudiants pour l'achat d'ordinateurs, et sur beaucoup d'autres questions liées à l'informatique. Ce support technique prend aussi la forme d'aide au dépannage des machines personnelles des étudiants, suites à des défaillances matérielles et pour permettre la récupération de données importantes, par exemple. Sur l'année scolaire 2015/2016, plus de 300 mails ont été échangés sur la liste de discussion des membres de l'association (aliens@listes.ens-lyon.fr), et une assistance technique de l'ordre du dépannage a été apportée à plus d'une centaine d'étudiants. La hausse du nombre de demandes de dépannage nous a poussé à augmenter le montant prévisionnel des dépenses en matériel, bien que celles-ci aient été faibles cette année : l'association envisage en effet de se fournir en matériel pouvant permettre des réparations, en s'affranchissant du matériel prêté par certains de ses membres.

L'association héberge différents services informatiques qu'elle met à disposition de tous. Parmi eux, un système collaboratif de prise de notes (<http://pad.aliens-lyon.fr/>), un wiki regroupant de la documentation sur plusieurs services de l'ENS comme la connection au réseau wifi ou à la configuration de son compte mail ENS (<https://wiki.aliens-lyon.fr/>), un système de gestion de planning et de permanences (<http://permit.aliens-lyon.fr/>), ou encore des dépôts Git (<http://git.aliens-lyon.fr/>). Ce dernier service fait par ailleurs partie intégrante de la formation de certains départements, comme le département d'Informatique, car utilisé dans le cadre de certains cours.

L'autre activité principale d'AliENS consiste à proposer des initiations et ateliers ouverts à tous les étudiants de l'École sur des thèmes liés à l'informatique. Les sujets incluent notamment la prise en main de Linux, l'utilisation d'outils de développements ou l'utilisation d'outils de mise en forme de texte pour la création d'articles scientifiques. L'année 2015 a vu une diminution du nombre d'initiatives proposées par rapport à l'année 2014, du fait de la faible disponibilité d'une grande partie des membres du bureau de l'association. Cependant, un rythme plus soutenu pour l'année 2016/2017 est à prévoir: une vingtaine d'étudiants ont participé aux trois initiations effectuées lors du mois de septembre 2016. Par ailleurs, l'association a été contactée en ce début d'année par le département d'informatique afin d'accompagner



certains primo-arrivants n'ayant pas effectué leur première année d'étude à l'ENS dans leur utilisation de l'outil informatique.

Enfin, au cours de l'année 2015/2016, un hackathon a été organisé par l'association. Le principe d'un hackathon est de travailler sur un ou plusieurs projets pendant un week-end complet, de manière collaborative. Cette année, un petit groupe d'étudiant a continué de travailler sur le projet de cartographie interactive de l'École débuté lors d'une édition précédente. L'association collabore aussi avec le BDE concernant l'organisation technique du week-end jeux-vidéo.



Annexe B Bilan financier 2015 – 2016 et prévisionnel 2016 – 2017

NOM de L'ASSOCIATION :

ALIENS

Budget réel 2015/2016				
DEPENSES	Montants (€)	Était prévu	RECETTES	Montants (€)
1. Achats			1. Financement interne	
Communication/Événements	89,65 €	300 / 13250	ENSL	13 250,00 €
Matériel, projets	- €	400 / 10057.75	Fond de roulement	10 057,57 €
<i>Sous total</i>	89,65 €	700 / 23307.75	<i>Sous total</i>	23 307,57 €
2. Frais de fonctionnement			2. Financements publics	
Subventions	4 890,00 €	12000 (+1900)		
Banque	12,75 €	51 / 80	Intérêts Livret A	89,05 €
Fédérations	6,48 €	60		
<i>Sous total</i>	4 909,23 €		<i>Sous total</i>	89,05 €
3. Frais de Déplacement			3. Financements privés	
<i>Sous total</i>	- €		<i>Sous total</i>	- €
4. Autres			4. Autres	
Subventions restantes	1 900,00 €		Provisions pour subventions	1 000,00 €
<i>Sous total</i>	1 900,00 €		<i>Sous total</i>	1 000,00 €
TOTAL	6 898,88 €		TOTAL	24 396,62 €



Budget prévisionnel 2016/2017				
DEPENSES	Montants (€)		RECETTES	Montants (€)
1. Achats			1. Financement interne	
Communication/Événements	300,00 €		ENSL	13 250,00 €
Matériel, projets	400,00 €			
<i>Sous total</i>	700,00 €		<i>Sous total</i>	13 250,00 €
2. Frais de fonctionnement			2. Financements publics	
Subventions	12 000,00 €			
Banque	51,00 €		Intérêts Livret A	80,00 €
Fédérations	80,00 €			
<i>Sous total</i>	12 131,00 €		<i>Sous total</i>	80,00 €
3. Déplacements			3. Financements privés	
<i>Sous total</i>	- €		<i>Sous total</i>	- €
4. Autres			4. Autres	
			Fond de roulement	17 497,74 €
<i>Sous total</i>	- €		<i>Sous total</i>	17 497,74 €
TOTAL	12 831,00 €		TOTAL	30 827,74 €
			Fond de roulement	17996,74

